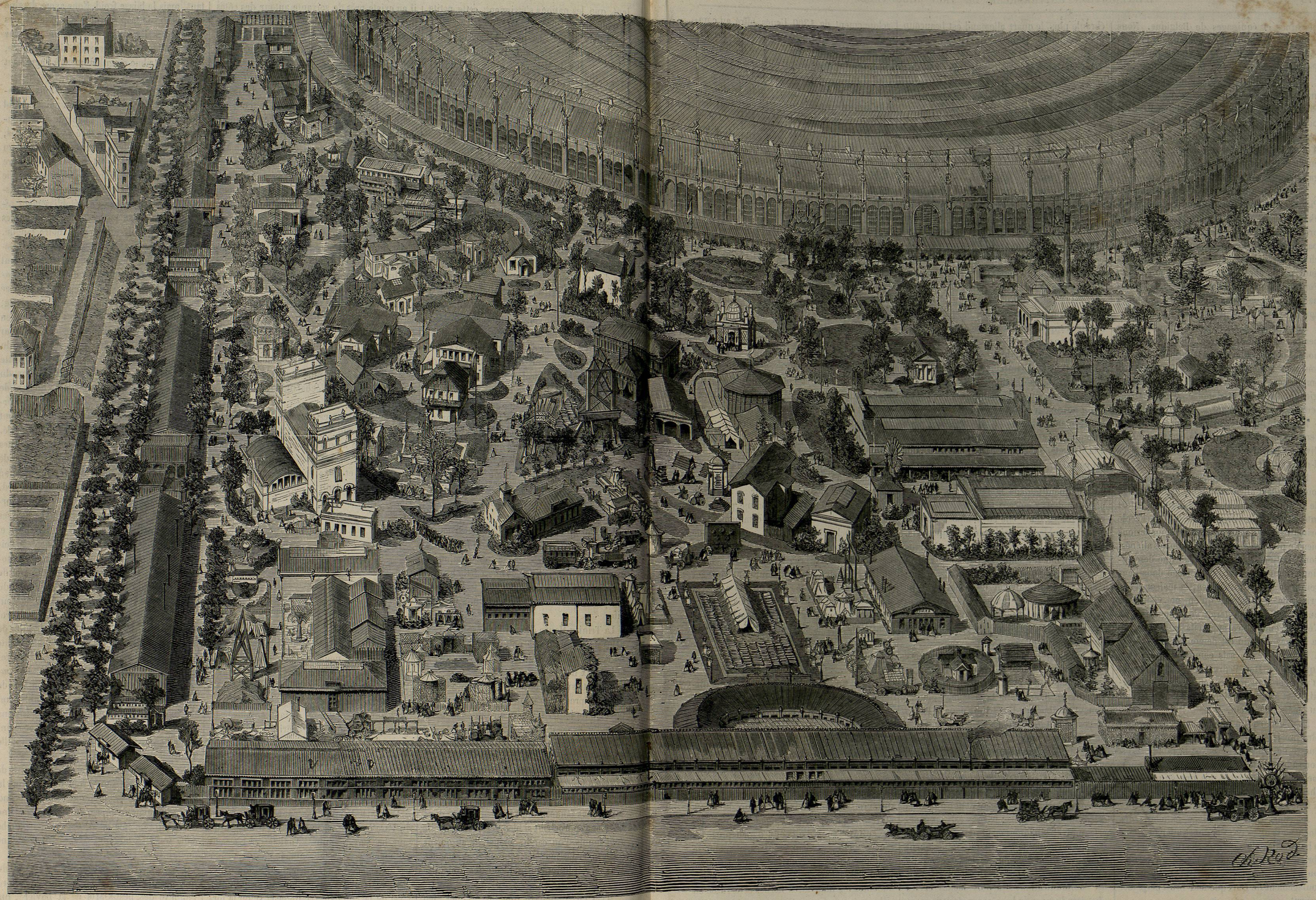

VUE PANORAMIQUE DU QUART ALLEMAND. — Dessin de M. Eugène Cicéri.

machines et équipages de Belgique. Nous avons déjà mentionné les bureaux de la Confédération allemande et la statue du roi de Prusse qui s'y trouvent également.

Si, de la porte de l'École militaire, nous suivons la rue parallèle à l'avenue Lamothe-Piquet, après l'annexe de la classe 91 dont nous avons parlé, nous trouvons le grand restaurant des ouvriers, dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs, et plus loin, sur la même ligne, les hangars des travaux du gaz et de ceux des eaux.

Nous voici à l'angle de l'avenue Lamothe-Piquet et de l'avenue Suffren. En suivant le chemin parallèle à cette dernière avenue, se présente à nos yeux l'annexe agricole de l'Espagne, dont M. Léon Plée vous a décrit l'architecture riche et sévère, et plus loin l'élégant palais Manoëlien qui sert d'annexe au Portugal. Tout contre l'avenue, s'étendent les hangars qui servent d'abri aux machines agricoles et alimentaires françaises.

Nous arrivons ainsi jusqu'à l'annexe des beaux-arts de la Suisse, qui a été pour nous l'objet d'une étude détaillée. Si nous tournons le regard vers la droite, nos yeux embrassent les diverses constructions norwégienne, suédoise et danoise, dont nos lecteurs doivent également se souvenir.

Plus loin, dans l'espace resserré entre l'avenue et le contour du Palais, se trouvent les diverses constructions russes, sur lesquelles il nous paraît inutile de revenir.

Dans ce parcours rapide fait par nous autour du quart allemand, nous avons négligé de mentionner quelques établissements fort intéressants à des titres divers, tels que l'école primaire prussienne sur laquelle nous ferions bien de prendre modèle, la maison des aliénés, dont M. Jules Duval vous a fait une description si émue, le haras d'Autriche dans l'enceinte du village autrichien, la maison d'ouvriers de la Bohême, qu'on ne visite pas autant qu'elle mériterait de l'être, et enfin l'établissement des appareils balnéaires, où la science du bain est démontrée avec pièces à l'appui. Je ne sais comment une statue équestre de Don Pedro IV, roi de Portugal, et premier empereur constitutionnel du Brésil, s'est égarée là, sinon pour faire pendant au palais Manoëlien.

M. Cicéri est un indicateur topographique plus précis et plus saisissant avec son crayon que je ne saurais l'être avec la plume. C'est donc à lui que je vous renvoie, chers lecteurs, me contentant d'avoir mis une étiquette sur chacun des établissements qu'il a si bien et si fidèlement représentés.

Je vous avais parlé dans le temps des cloches exposées dans le quart allemand, sur le bord d'une allée, et que chaque promeneur ébranlait en passant. Ces cloches y sont toujours : mais on les a enchaînées, au grand soulagement de ceux que leur bruit perpétuel agaçait.

Notez, d'ailleurs, que depuis qu'on ne les ébranle plus, le quart allemand est beaucoup plus fréquenté, la brasserie viennoise surtout.

FR. DUCUING.

V

La maison portative de la Louisiane.

Quand, entraîné par le flot toujours grossissant qui pousse le trop plein de la population européenne vers l'Amérique, l'émigrant va chercher au delà des mers un sol fertile, qui fécondé par son travail assure son existence et celle de sa famille, il lui faut tout d'abord une habitation appropriée à ses besoins, aux exigences du climat et d'un transport facile, afin de lui fournir un abri dans les lointaines contrées de l'Ouest. Cette nécessité frappante a donné l'idée de construire des maisons portatives en bois; c'est le modèle d'une de ces habitations que l'on voit dans le Parc du Champ de Mars.

Le prospectus distribué à l'intérieur de la maison nous apprend qu'elle est supérieure à toute autre par son élégance. Sans adopter entièrement l'opinion du constructeur, nous reconnaissons qu'elle a assez bon air. Quant à la légèreté, c'est une qualité qu'on ne peut lui contester. Construite tout entière en bois de cyprès, arbre fort léger et qui pousse en grande quantité dans la Louisiane, elle ne pèse que deux tonneaux et demi. Les différentes pièces dont elle se compose peuvent être rassemblées à l'aide de quelques vis. De cette façon peu d'heures suffisent à l'émigrant, quand il a choisi le lieu où il veut se fixer, pour mettre en place sa maison qui, même, s'il lui convient de construire une plus vaste demeure, lui servira de logement pendant le temps employé à ces travaux, pour ensuite leur être annexée et faire partie de l'habitation permanente.

L'intérieur de la maison ne se compose que d'une seule pièce dont on a tiré heureusement parti en y installant l'exposition des produits agricoles de la Louisiane. L'emplacement attribué aux États-Unis dans le Palais ne permettait de représenter que d'une manière très-incomplète les richesses de ce sol privilégié. Les ressources naturelles d'un pays consistent dans sa fertilité, son climat, la disposition de ses cours d'eau, sa proximité de marchés et de débouchés maritimes. L'Amérique du Nord est largement dotée de tous ces avantages naturels : le sol y est, en général, mais particulièrement dans les vastes régions qu'arrose le Mississipi, éminemment fertile, le climat des plus variés; ses grands fleuves et ses immenses rivières lui assurent les communications les plus faciles et les plus étendues; enfin la présence de deux mers baignant les côtes des États-Unis sur un développement de 1300 lieues, offre au commerce des facilités d'échange exceptionnelles avec les autres parties du monde. Tous ces éléments de prospérité, d'ailleurs, sont décuplés par le caractère même de la population essentiellement agricole et industrielle. Les Américains sont agriculteurs avant tout; leur origine, la nécessité, leur position ont contribué également à les constituer tels. A leur origine anglo-saxonne ils doivent les qualités essentielles de l'agriculteur : un sang-froid imperturbable, un rare esprit de persévérance, et par-dessus tout cette aptitude et cette opiniâtreté dans le travail, caractéristique des soldats de Cromwell. Enfin, pour fonder leur liberté, pour se rendre indépendants de la mère patrie, dont ils s'étaient exilés volontairement, ils devaient demander à la terre seule les différentes conditions de l'existence. C'est l'industrie agricole qui a servi de point de départ à la formation de la nationalité américaine.

Les échantillons de coton envoyés par les cultivateurs louisianais sont fort beaux et tout à fait dignes de la récompense qui leur a été accordée. On sait avec quelle rapidité s'est développée la culture de cette plante précieuse en Amérique; rien n'est plus merveilleux que ce coup de fortune. C'est vers le milieu du dix-septième siècle qu'eurent lieu, sur les bords du Mississipi, les premiers essais d'une culture régulière du coton, provenant de semences. Cent ans plus tard on commença à exporter quelques balles en Angleterre, sans pourtant aboutir à un trafic suivi. Le commerce du coton ne prit réellement son extension qu'au commencement de ce siècle. L'exportation, qui était de quarante-cinq mille balles en 1800, ne fit qu'augmenter progressivement jusqu'au chiffre fabuleux de quatre millions six cent soixante-quinze mille balles qu'elle a atteint dans l'exercice de 1859-1860. Mais la guerre désastreuse qui a ravagé les États-Unis pendant cinq ans, a porté un coup mortel à la production du coton, qui n'est plus aujourd'hui que la moitié de ce qu'elle était avant les hostilités.

On sait qu'il existe deux espèces bien distinctes de coton : celui qu'on nomme coton *Sea-Island*, parce qu'il croît sur les îles, sur les côtes, à demi noyées des Deux-Carolines et de la Géorgie, ainsi que dans les terrains marécageux qui longent plusieurs grandes rivières, telles que le Mississipi et l'Alabama, se distingue par la longueur de ses brins; une espèce de moindre prix, à brins courts, qui, croissant loin de la mer, et sur des terres élevées, a pris le nom d'*Upland*. Les procédés de culture sont d'ailleurs à peu près les mêmes pour ces deux espèces. Lorsque la terre destinée à recevoir le coton a été préalablement débarrassée, à l'aide de la houe, de toutes les mauvaises herbes et creusée en sillons séparés les uns des autres par une distance de cinq pieds, on ouvre sur le sommet des couches, à un pied et demi d'intervalle, une série de trous dans lesquels on répand environ cinquante grains de coton, puis on recouvre de terre. A peine a-t-on fini de planter qu'il faut avoir de nouveau recours à la houe pour enlever les herbes qui poussent très-vite; cette opération doit être renouvelée environ tous les quinze jours. La récolte se fait vers le commencement de septembre. Lorsque le coton est rentré dans les granges, il reste à l'assortir selon les différentes qualités, puis à le débarrasser des graines qui y adhèrent, ce qui est une opération fort longue et fort difficile, qui ne peut s'exécuter qu'avec l'aide des machines. Le coton est ensuite porté dans les magasins où, à l'aide de vis de pression, on l'entasse en balles de trois cents livres. Ces balles, une fois cousues, sont envoyées dans un port de mer et deviennent denrées coloniales.

Le riz de la Louisiane, sans être aussi renommé que celui de la Caroline, jouit cependant d'une réputation méritée. Malheureusement, comme pour le coton, la production de cette denrée a bien diminué depuis la guerre. La culture du riz est le travail le plus malsain qui existe. On sait, en effet, que la graine, pour pouvoir crever ou fermenter, a besoin d'être inondée à différentes reprises et que, sous l'eau seulement, le riz peut arriver à pleine maturité. Les travailleurs sont perpétuellement à l'ouvrage, les pieds dans la boue jusqu'à la cheville, la tête nue exposée aux rayons d'un soleil brûlant. Quelle race pourrait mener à bien d'aussi rudes labeurs, si ce n'est celle qui, née dans un climat analogue, a reçu de la nature une constitution et des organes appropriés à ce climat? Mais aujourd'hui, la condition des nègres est bien changée aux États-Unis, et les plantations les plus prospères autrefois, restent maintenant incultes faute de bras.

Une médaille d'argent a été accordée aux beaux échantillons de sucre de canne exposés dans la maison de la Louisiane. La terre d'alluvion qui s'étend sur les rives des grands fleuves de la partie méridionale des États-Unis est admirablement propre à la culture de la canne à sucre. Dans le sol, profond de un pied au moins, on creuse des sillons au milieu desquels la canne est semée ou plantée de boutures. On compte quatre variétés de cannes à sucre : l'africaine, l'otahitienne, celle des Antilles et la rubanée, variété nouvelle à la tige sillonnée de cannelures parallèles, qui mûrit plus tôt que les autres et fleurit plus au nord. Lorsque la canne est coupée, on la laisse fermenter quelques jours, puis on la fait passer sous des rouleaux de fer qui en expriment le jus; on fait bouillir ce jus, la partie aqueuse s'évapore et le suc se cristallise.

Nous avons goûté le tabac louisianais, et nous n'avons pas eu à regretter cette expérience; bien qu'un peu fort et chargé de nicotine, il est agréable au goût et mérite d'être recommandé aux fumeurs, surtout pour la cigarette.

Et pourtant, à la vue de toutes ces richesses, le cœur est saisi d'un vif sentiment de regret; l'esprit ne peut se défendre d'un retour sur le passé; on se rappelle que ce sont les Français qui ont les premiers enfoncé la bêche dans le sein de cette terre féconde, et que, pendant deux siècles, la Louisiane a été une des plus belles dépendances de notre pays.

RAOUL FERRÈRE.

VI

L'Inde française.

Qu'un artiste fasse un dessin de pure fantaisie quand on lui impose l'obligation de figurer un être de raison, rien de plus naturel.

Son imagination peut alors se donner libre carrière; elle a droit de tout inventer, et si elle est assez heureusement inspirée pour créer le vraisemblable, à défaut et en l'absence du vrai; si l'objet figuré ne heurte aucune des idées, n'est pas en désaccord avec les traditions, et reflète à certain point la physionomie et la couleur locales, chacun applaudit, et se trouve heureux de pouvoir reconstruire et raviver, à l'aide de cette ingénieuse fiction, la réalité évanouie.

C'est-là ce qu'a très-habilement fait M. Lancelot.

L'Inde française! quel corps et quelle figure pouvait-il donner à cette abstraction?

Dans la vaste presqu'île qui s'étend de Bombay à Calcutta et de l'Himalaya au cap Comorin, où la trouver et quelle place occupe-t-elle aujourd'hui?

Les conquêtes de Dupleix, ses créations politiques, ses établissements commerciaux, n'ont pas, hélas! laissé la moindre trace; et le jour de sa disgrâce, l'Inde française s'est tout entière effondrée comme dans un vaste écroulement.

Il n'avait fallu que dix ans à ce grand homme pour établir la domination de la France sur plus d'un tiers de l'Inde et occuper tout le midi de cette immense péninsule; encore quelques années, et le reste passait sous notre dépendance. Mais l'Angleterre, forcée de reculer chaque jour devant Dupleix, comprit que, si elle n'arrêtait pas le héros dans sa marche, c'en était fait de sa puissance et que son expulsion était assurée et très-prochaine. Le vaincre par les armes était impossible; le plus sûr et le plus facile était de recourir à l'intrigue et de l'attaquer dans Versailles, où trônait Jeanne Poisson, une de ces femmes dont la pudique Histoire ne doit parler que la rougeur au front.

Le ministre anglais exigea de Louis XV le rappel immédiat du gouverneur général de l'Inde; et Dupleix, subitement arrêté au milieu de ses succès, et condamné sans avoir été entendu, se vit brutalement révoqué.

Le lâche sacrifice de ce grand homme et le honteux abandon des riches possessions dont son génie avait doté la France resteront attachés comme une éternelle flétrissure à la mémoire d'un roi qui semblait avoir pris à tâche d'abaisser la dignité nationale au point de dire ce mot fameux : « Après moi, le déluge! »

« Dupleix, dit Campbell, était de beaucoup « supérieur à nos agents en talent politique; « s'il avait trouvé les mêmes ressources et le « même appui qu'eux dans la mère patrie, « il est plus que probable que l'empire de « l'Inde appartiendrait aujourd'hui à ses « compatriotes. »

Depuis longtemps le gouverneur général des Indes est vengé; mais quand et par qui sera réparée la perte immense faite par la France?

Nous n'occupons aujourd'hui dans l'Inde que de très-petites fractions de territoire séparées les unes des autres par de vastes provinces qui dépendent des Anglais.

Les moins infinitésimales de nos possessions, dans cette immense contrée, sont Pondichéry, ville située sur la côte de Coromandel: elle a une rade assez bonne; mais elle est dépourvue de port. Comme point stratégique et centre commercial, c'est une place qui ne saurait porter ombrage à personne. Puis Chandernagor, sur l'Hagli, agréable fleuve qu'aucun navire ne peut remonter. Cette ville était autrefois défendue par des fortifications que les Anglais ont détruites et que nous nous sommes engagés à ne pas rétablir.

Quelle prudence d'un côté, et quelle résignation de l'autre!

On comprend très-bien qu'à dater de ce moment, la France profondément atteinte dans son honneur, ait tenu rancune à la royauté, et qu'elle ait senti se refroidir de jour en jour ses vieilles sympathies pour le régime du bon plaisir.

Nous ne poursuivrons pas l'énumération de nos possessions.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Tout le commerce maritime passa dès lors entre les mains de l'Angleterre. Pour tous les articles de l'industrie indienne, pour tous les produits du sol, nous devînmes ses tributaires. Force nous fut d'aller acheter sur le marché de Londres les toiles de coton de Madras, les étoffes de soie du Bengale, les soieries brochées d'or et d'argent de Surate, les châles de Kachemir, les tapis de Patna, et de plus les épices, l'indigo, la cochenille, les gommes laques, l'opium, enfin tous les produits indispensables à notre luxe ou à notre industrie.

Napoléon résolut d'affranchir la France de